

Si vous vous posez ces questions :

- A quelles indemnités ai-je droit ? ISSR ? Frais de déplacement ?
- Puis-je refuser un remplacement, contester une affectation ?
- Puis-je refuser une affectation en dehors de ma zone de remplacement ?
- Peut-on m'imposer un service entre deux remplacements ?
- Remplacement à l'interne dans l'établissement : peut-on me l'imposer ?
- On me propose une affectation en dehors de ma discipline : que faire ?
- Il y a une suppléance à assurer dans mon établissement de rattachement : dois-je l'assurer ?

Quelle(s) action(s) peut-on mettre en place pour retrouver des bonifications progressives pour le mouvement ?

... et toute autre question concernant vos missions de TZR

Participez au

stage académique

T Z R

organisé par le SNES-FSU Clermont
ouvert à toutes et tous, syndiqué(e)s et non syndiqué(e)s

le jeudi 6 décembre 2012 de 9 h à 16 h 30
au collège Baudelaire à Clermont - 32 rue Baudelaire (tram St Jacques Loucheur)

animé par **Marylène NAUD**, du secteur emploi national, co-responsable du groupe national TZR, **Jean-Michel Harvier**, du secteur action juridique national, et **Thierry MEYSSONNIER**, du secteur emploi national, groupe national TZR et militant à la section académique de Clermont.

Thèmes abordés, entre autres :

La situation des TZR dans l'académie et au plan national ; les missions des TZR
Etat du droit et des jurisprudences
Questions diverses et situations particulières

1) Déposez votre demande d'autorisation auprès de votre chef d'établissement avant les vacances de Toussaint.

2) Pensez à vous inscrire auprès du SNES académique



Modalités au verso et sur notre site : www.clermont.snes.edu